



Conseil économique et social

Distr. générale
16 août 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-septième session

Genève, 25-28 octobre 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la session

Additif

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. Activités des organes de la CEE qui sont d'un intérêt pour le Groupe de travail

a) Comité des transports intérieurs

2. Le Groupe de travail sera informé des résultats de la soixante-treizième session du Comité des transports intérieurs (1^{er}-3 mars 2011) tels qu'ils sont présentés dans le rapport de ce dernier (ECE/TRANS/221). Le Comité a adopté les rapports de ses organes subsidiaires (ECE/TRANS/221, par. 95).

3. Le budget de la CEE a été réduit en 2011. Par suite, certains postes actuellement vacants ont été gelés et d'autres deviendront vacants au cours du prochain exercice biennal 2012-2013, ce à quoi s'ajoutent des réductions dans des domaines non liés à des postes tels que services de consultants, publications, fournitures etc.

4. En outre, les programmes de travail, les activités et les budgets de la CEE ainsi que l'intérêt et la valeur ajoutée de ses diverses activités seront examinés avant la fin de cette année.

b) Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

5. Le Groupe de travail sera informé des activités récentes menées par le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7).

3. Activités d'autres organisations internationales qui s'occupent des problèmes intéressant le Groupe de travail

a) Institut international du froid (IIF)

6. Le Groupe de travail sera informé des résultats de la réunion de la Sous-Commission du transport réfrigéré de l'IIF tenue à Bordeaux les 12 et 13 mai 2011 et du vingt-troisième Congrès international du froid: Le froid pour le développement durable, tenu à Prague du 21 au 26 août 2011.

b) Transfrigoroute International

7. Le représentant de Transfrigoroute International est invité à présenter les activités récemment menées par son organisation.

c) Comité européen de normalisation (CEN)

8. Le représentant du CEN communiquera au Groupe de travail des informations relatives à un projet de norme sur les méthodes d'essai concernant les équipements de refroidissement pour les moyens de transport isothermes.

4. État et mise en œuvre de l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP)

a) État de l'Accord

9. Le nombre de Parties contractantes à l'Accord (45) n'a pas évolué depuis la soixante-sixième session, tenue en 2010.

b) État des amendements

10. L'annexe 1 révisée de l'ATP, adoptée à la soixante-quatrième session du WP.11 en 2008 (ECE/TRANS/WP.11/218 et Add.1) est entrée en vigueur le 2 janvier 2011.

11. Les amendements à l'ATP qui avaient été proposés et qui ont été adoptés à la soixante-sixième session du WP.11 en 2010 (ECE/TRANS/WP.11/222, annexe I) ont été notifiés aux Parties contractantes à l'ATP par la Section des traités de l'ONU le 11 février 2011 (C.N.67.2011.TREATIES-1). Le 26 juillet 2011, le Gouvernement allemand, conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 2 de l'article 18 de l'ATP, a adressé au Secrétaire général une communication pour lui faire savoir qu'il avait l'intention d'accepter les propositions, mais que les conditions nécessaires à cette acceptation n'étaient pas encore remplies (C.N.493.2011.TREATIES-2). Par conséquent, les amendements ne seront réputés acceptés que si, avant l'expiration du délai de neuf mois courant à partir de l'expiration du délai de six mois prévu pour la communication susmentionnée (c'est-à-dire avant le 11 mai 2012), le Gouvernement allemand ne présente pas d'objections aux amendements proposés.

c) **Stations d'essai officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP**

12. La liste à jour des stations d'essai est affichée sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/trans/main/wp11/teststations.pdf>. Les Parties contractantes ont été invitées à vérifier les informations et à communiquer au secrétariat d'éventuelles corrections ou de nouvelles informations. Des informations nouvelles ou révisées ont été reçues des pays suivants: Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, France, Italie, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie et Ukraine. Toutes les Parties contractantes à l'ATP sont également priées de communiquer l'adresse et les coordonnées de l'autorité nationale compétente pour les questions relatives à l'ATP dans leur pays, si cette autorité ne figure pas déjà dans la liste.

d) **Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'article 6 de l'ATP**

13. À sa soixante-sixième session, tenue en 2010, le WP.11 a rappelé aux pays leur obligation de répondre au questionnaire. Le secrétariat a demandé à toutes les Parties contractantes à l'ATP de répondre au questionnaire en utilisant pour ce faire leurs données de 2010. Les données qui ont été reçues sont présentées dans le document ECE/TRANS/WP.11/2011/6. Le secrétariat propose aussi que le Groupe de travail examine les mesures qui pourraient être prises pour assurer le respect des dispositions de l'Accord conformément à l'article 6.

5. Propositions d'amendement à l'ATP

a) **Propositions en suspens**

Trajets maritimes et transports par voies navigables intérieures

14. À sa soixante-sixième session, le WP.11 a invité la Finlande à établir une proposition révisée pour la soixante-septième session en tenant compte de toutes les observations formulées par les délégations et en particulier de la demande qui a été faite pour que davantage de preuves tangibles et de données objectives soient présentées à des fins de justification. La version révisée de la proposition de la Finlande est publiée sous la cote ECE/TRANS/WP.11/2011/2.

Restructuration de l'appendice 1 de l'annexe 1

15. Les Pays-Bas ont demandé que le document ECE/TRANS/WP.11/2010/7 concernant la restructuration de l'appendice 1 de l'annexe 1 soit maintenu à l'ordre du jour de la session en cours. Ils ont l'intention de soumettre une proposition à ce sujet dans le cadre d'un document informel.

Modifications acceptables des engins isothermes

16. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner les propositions faites par la France (ECE/TRANS/WP.11/2011/5) et l'Allemagne (ECE/TRANS/WP.11/2011/8) sur la prise en compte des équipements intérieurs des engins isothermes.

Coefficient K des engins en service

17. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner la proposition de l'Allemagne concernant les coefficients K des engins en service (ECE/TRANS/WP.11/2011/9).

Essais ATP à 6 et 9 ans pour les engins non autonomes

18. Le Groupe de travail est invité à examiner la proposition révisée de la France concernant les essais ATP à 6 et 9 ans pour les engins frigorifiques non autonomes (ECE/TRANS/WP.11/2011/16).

Véhicules à compartiments et températures multiples

19. Le Groupe de travail est invité à examiner la proposition de l'Allemagne concernant les essais pour les véhicules à compartiments et températures multiples (ECE/TRANS/WP.11/2011/10).

b) Nouvelles propositions

Rectification de l'Accord

20. Le Groupe de travail souhaitera sans doute débattre de la proposition de la Slovaquie tendant à rectifier un numéro de paragraphe mentionné à l'article 2 de l'ATP (ECE/TRANS/WP.11/2011/4) et de la note du secrétariat suggérant d'autres moyens d'effectuer la rectification (ECE/TRANS/WP.11/2011/13).

Attestation de conformité ATP pour les petits conteneurs

21. Le Groupe de travail est invité à examiner les propositions de la France (ECE/TRANS/WP.11/2011/7) et de l'Allemagne (ECE/TRANS/WP.11/2011/14) concernant la délivrance d'une unique attestation de conformité ATP pour des lots de petits conteneurs identiques ayant un volume interne inférieur à 2 mètres cube.

Mesure de la surface externe des fourgons

22. Le WP.11 souhaitera sans doute examiner la proposition faite par le Royaume-Uni d'ajouter au paragraphe 1.2 de l'appendice 2 de l'annexe 1 un texte visant à harmoniser la mesure de la surface externe des fourgons (ECE/TRANS/WP.11/2011/12).

Mesure de la puissance frigorifique des systèmes utilisant les gaz liquéfiés

23. Le WP.11 est invité à examiner la proposition de la France sur la mesure de la puissance frigorifique utile des systèmes utilisant les gaz liquéfiés (ECE/TRANS/WP.11/2011/15).

Rectification du modèle d'attestation de conformité

24. Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner la proposition faite par le Portugal (ECE/TRANS/WP.11/2011/11) de rectifier le modèle d'attestation (annexe 1, appendice 3).

Installation d'appareils de mesure et d'enregistrement de la température

25. À sa soixante-sixième session, le WP.11 a invité la Fédération de Russie à soumettre une proposition de modification de l'annexe 3 concernant l'installation d'appareils de mesure et d'enregistrement de la température. La proposition n'a pas encore été reçue.

6. Manuel ATP

26. La dernière version du Manuel ATP est affichée, en anglais, en français et en russe, sur le site Web de la Division des transports à l'adresse suivante: http://live.unece.org/trans/main/wp11/atp_handbook.html.

27. Le WP.11 souhaitera sans doute examiner la proposition faite par le Portugal (ECE/TRANS/WP.11/2011/11) de rectifier le modèle d'attestation (annexe 1, appendice 3).

7. Portée de l'ATP

28. À sa soixante-sixième session, le WP.11 a invité la Fédération de Russie à continuer d'élaborer une proposition sur l'élargissement de la portée de l'ATP aux fruits et légumes en vue de la soumettre à la soixante-septième session. La proposition n'a pas encore été reçue.

8. Étiquetage énergétique, fluides frigorigènes et agents d'expansion

29. Un atelier commun IIF/CEE sur le thème «Transport réfrigéré et développement durable: les défis environnementaux à relever dans le transport réfrigéré» aura lieu à Prague le 26 août 2011 dans le cadre du vingt-troisième Congrès international du froid de l'IIF: Le froid pour le développement durable.

30. Le WP.11 souhaitera peut-être débattre de la mise au point d'un programme de travail sur les aspects environnementaux du transport réfrigéré.

9. Programme de travail et évaluation bisannuelle

31. Le Groupe de travail est invité à examiner et adopter son programme de travail pour 2012-2013 (ECE/TRANS/WP.11/2011/1) et l'évaluation bisannuelle de ses travaux présentée dans le document ECE/TRANS/WP.11/2011/3.

10. Élection du Bureau

32. Le Groupe de travail est appelé à élire le (la) président(e) et le (la) vice-président(e) de sa soixante-huitième session en 2012.

11. Questions diverses

33. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner toute autre question soulevée au titre de ce point.

a) Dates de la soixante-huitième session

34. Les dates du 22 au 25 octobre 2012 (lundi à jeudi) ont été provisoirement retenues pour la soixante-huitième session du WP.11.

12. Adoption du rapport

35. Le Groupe de travail devrait adopter le rapport de sa soixante-septième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
